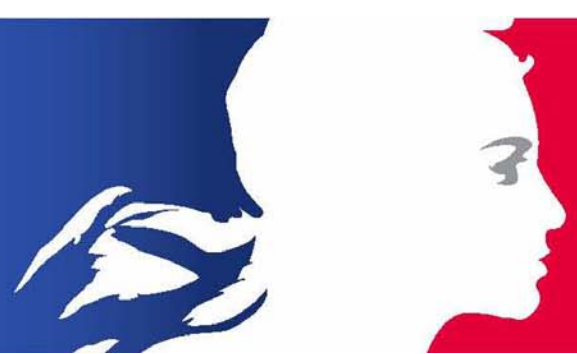




AVEYRON

Rapport d'activité des services de l'État en Aveyron - 2008



Dans un contexte économique et social particulièrement difficile pour beaucoup de nos entreprises et de nos concitoyens, il peut paraître accessoire, en milieu d'année 2009, de prendre le temps de passer en revue les événements de 2008.

Il est pourtant éclairant et mobilisateur pour tous les agents de l'Etat de reconsidérer le travail accompli et mesurer le chemin restant à parcourir dans l'accomplissement de leur mission et l'adaptation de nos structures.

Dans une société démocratique, c'est aussi et surtout un droit pour les citoyens que d'être informés de la mise en oeuvre des politiques publiques votées par le Parlement ou décidées par le gouvernement.

En 2008, les services de l'Etat dans l'Aveyron ont été particulièrement sollicités sur des questions d'actualité, qu'il s'agisse de la gestion de la fièvre catarrhale ovine, des événements climatiques ou de la crise économique et de ses conséquences. Malgré cela, l'Etat a maintenu son niveau de service pour préserver la sécurité des personnes et des biens, veiller à la protection des ressources naturelles, soutenir le développement des entreprises, favoriser l'accès à l'emploi et au logement des personnes en difficultés, ou encore accompagner les collectivités locales dans leurs projets.

Tout en assurant la pérennité de leurs grandes missions, les services déconcentrés de l'Etat se sont également mobilisés pour préparer leur réorganisation, qui sera effective au 1^{er} janvier 2010. Cette réforme, sans précédent, les rassemblera de manière cohérente autour de deux grandes directions.

Simplifiée dans ses structures, l'administration départementale de l'Etat sera ainsi en capacité de répondre avec plus d'efficacité aux besoins identifiés localement et son action n'en sera que plus lisible.

Le préfet,
Vincent Bouvier

BILAN D'ACTION DES SERVICES DE L'ETAT 2008

Sommaire

I. Sécurité des personnes et des biens	Page 3
Un bilan satisfaisant pour la sécurité publique	3
Les services de sécurité à l'honneur en 2008	3
Sécurité routière : des comportements à modifier	3
Prévention des risques et gestion de crise	3
Permanence des soins : réflexion sur les secteurs de garde	4
Lutte contre les maladies animales : mobilisation totale contre la FCO	4
Sécurité des usagers et des consommateurs	4
II. Développement durable du territoire	5
Protection de l'environnement et des ressources naturelles	5
Soutien à l'économie : le rôle de l'Etat conforté	6
Interventions financières de l'Etat et aménagement du territoire	6
Emploi et égalité professionnelle	7
Développement du logement social et adapté	7
III. Services aux publics	7
Assistance aux collectivités locales dans le domaine de l'eau et de l'assainissement	7
Education et sports : des aides pour les jeunes et les activités sportives	8
Agriculture – Equipement : préparation à la fusion des services	8
Impôts : démarches simplifiées pour les contribuables	8
Réorganisation des services de l'Etat en Aveyron	9
Les chiffres clé de l'Etat dans l'Aveyron	10
2008 : retour en images sur une année riche en évènements	11

I- Sécurité des personnes et des biens

I.1. Un bilan satisfaisant pour la sécurité publique

En matière de lutte contre la délinquance, les résultats constatés en 2008 confirment la tendance générale à la baisse observée depuis 2002 (8175 faits). Cette année s'est en effet conclue sur une baisse de 2,97% de la délinquance globale. Les 7322 faits constatés placent l'Aveyron au 6^{ème} rang national des départements les plus sûrs.



Une attention particulière a toutefois été portée aux violences aux personnes et à certaines formes d'atteintes aux biens, en augmentation en 2008 (cambriolages, vols de deux roues motorisés).

Les escroqueries et infractions économiques et financières (19% du total des infractions relevées) sont quant à elles marquées par un recul des faits de 9,5 %. Pour autant, un effort de prévention a été fait sur les escroqueries commises par le biais d'Internet, représentant près de 40% de cette rubrique en Aveyron.

Preuve de la mobilisation des services dans la lutte contre la délinquance, le taux d'élucidation des crimes et délits s'établit cette année à 58 %, nettement supérieur à la moyenne nationale (37,6 %).

I.2. Les services de sécurité à l'honneur en 2008

Discrets par nature, les services de renseignement du ministère de l'intérieur ont été mis en lumière en juillet 2008 à l'occasion de la présentation de leur nouvelle organisation. Par ailleurs, le week-end du 18 octobre les premières journées de sécurité intérieure ont emporté un franc succès auprès du public, curieux de se faire expliquer les techniques et savoir-faire des gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers du SDIS de l'Aveyron.



Démonstration des sapeurs-pompiers devant le préfet, le 18 octobre

I.3. Sécurité routière : des comportements à modifier

Avec un bilan arrêté à 207 accidents corporels, 27 tués et 269 blessés, l'année 2008 restera une année médiocre (7 tués et 15 blessés supplémentaires par rapport à 2007). Sur une longue période, la tendance départementale reste néanmoins favorable. Le nombre des tués (27) est ainsi le plus faible, après celui de 2007, depuis le recensement des accidents dans le département de l'Aveyron (28 tués en 1963 et en 1967).



Le gilet de sécurité, obligatoire sur les bords de route à compter du 1^{er} octobre

La plupart des accidents graves trouvant leur origine dans un comportement inadapté des usagers de la route, les partenaires de la sécurité routière ont maintenu leurs efforts en matière de prévention. A ce titre, un partenariat resserré a été mis en place en 2008 avec les collectivités membres d'un des six Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) du département. Dix-sept élus "réfèrent sécurité routière" seront désormais les relais d'information et d'action avec les autres acteurs (écoles, particuliers, administrations, associations...), afin de promouvoir une culture de la sécurité routière.

Le Conseil général et l'Association Départementale des Maires ont, par ailleurs, été fortement impliqués dans la définition des priorités d'action pour la période 2008-2012 et mis à contribution pour la réalisation d'actions de prévention.

I.4. Prévention des risques et gestion de crise



Des épisodes neigeux perturbateurs

La préfecture et les services acteurs de la gestion de crise (préfecture, forces de l'ordre, DDE, SDIS, conseil général) ont été particulièrement mis à contribution entre le mois d'octobre et la fin décembre en raison d'intempéries neigeuses répétées (17 épisodes), source de nombreuses difficultés de circulation routière, notamment sur l'autoroute A75. Au plus fort de ces événements climatiques, une quinzaine de personnels armait la cellule de crise activée en préfecture et plus de 400 personnes (gendarmes, sapeurs-pompiers, services des routes de l'Etat et du Conseil général, ERDF) étaient engagés sur le terrain pour assister les populations (rupture d'alimentation électrique, liaisons téléphoniques, aide aux personnes isolées, coupures d'axes

rouliers). Plusieurs dizaines de poids lourds ont dû être momentanément stockés et un dispositif de déviation et d'information a été mis en place à leur attention afin de limiter la gêne occasionnée.

En matière de prévention des inondations, deux schémas de prévention des risques ont été lancés, avec le concours de la DIREN Midi-Pyrénées, pour les bassins du Céor Giffou (avec une dotation de 1,6 million d'euros sur 5 ans) et du bassin de l'Algouze (pour un montant de travaux évalué entre 2,6 et 6 millions d'euros sur 5 ans). Il s'agira d'améliorer la connaissance du risque sur ces bassins, de réduire la vulnérabilité des zones d'activité et des zones habitées et de développer les systèmes de surveillance et d'alerte.

Dans le domaine de la prévention du risque « rupture de barrage », 8 plans particuliers d'intervention « grands barrages » ont été mis en chantier et devraient aboutir dans les mois à venir.

I.5. Permanence des soins : réflexion sur les secteurs de garde

Cette année la permanence des soins a continué à être assurée dans les 30 secteurs du département par les médecins généralistes volontaires. Le décret du 26 décembre 2006 prévoit que le nombre de secteurs de garde soit ramené à 12. Un important travail de réorganisation a donc été initié par la DDASS, avec le conseil départemental de l'ordre des médecins, les syndicats des médecins, le SAMU et les organismes d'assurance maladie. Dans un premier temps, le dispositif devrait prévoir 18 secteurs et mettre à contribution les services des urgences des hôpitaux. La nouvelle organisation doit garantir l'accessibilité du médecin de permanence et répondre aux exigences de sécurité et de pérennité.



L'accès aux soins au coeur de la réflexion

I.6. Lutte contre les maladies animales : mobilisation totale contre la FCO



Une campagne de vaccination massive pour limiter l'extension de la FCO

La lutte contre la fièvre catarrhale ovine (FCO) s'est intensifiée en 2008, en raison de l'extension de la zone réglementée vis-à-vis du sérotype 8 à l'ensemble du département (mai 2008), puis l'approche du sérotype 1 par l'ouest et le sud (août). La direction départementale des services vétérinaires (DDSV) a assuré la mise en œuvre de la stratégie vaccinale décidée par le préfet de l'Aveyron, le contrôle des mesures, la gestion des suspicions et des foyers déclarés, ou encore l'information des professionnels et du public.

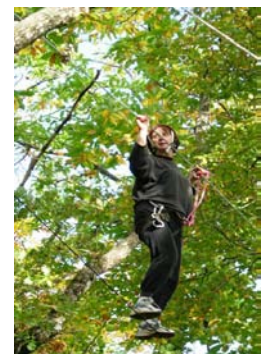
La campagne de vaccination de masse a donné lieu à un soutien financier conséquent aux éleveurs de la part de l'Etat, du Conseil général et de l'Europe (le vaccin étant pris en charge à 75%), afin de freiner la progression de la maladie. Au total, à la fin de l'année, 485 foyers seulement avaient été déclarés, preuve de l'efficacité des mesures prises (compte tenu des 6400 troupeaux bovins et 4000 troupeaux ovins et caprins).

I.7. Sécurité des usagers et des consommateurs

Le département de l'Aveyron accueille chaque année environ 12 000 jeunes en vacances, dans différentes structures. Dans le cadre du plan interministériel de contrôle des établissements d'activité physique et sportive, coordonné par la DDJS, un suivi pluri-annuel de ces structures est assuré. Ainsi, en 2008, 55 établissements ont été contrôlés. La vigilance s'exerce aussi sur les accueils collectifs de mineurs, 48 centres de vacances ayant été inspectés. Les 80 centres équestres du département sont suivis de manière coordonnée avec la DDSV et la DDCCRF.

Le contrôle sanitaire des denrées alimentaires en chiffres (DDSV) :

- 36 agents DDSV
- 7 abattoirs inspectés quotidiennement
- 876 992 animaux d'abattoir contrôlés
- 351 tonnes de viande retirés de la chaîne alimentaire
- 429 entreprises contrôlées
- 1 fermeture administrative d'un commerce de détail
- 2007 certificats d'exportation pour 8745 tonnes de produits



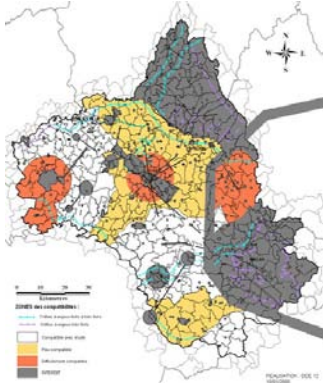
L'Aveyron, parmi les premiers départements français par le nombre de parcours "accrobranches"

II – DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

II.1. Protection de l'environnement et des ressources naturelles

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses se dote d'une nouvelle charte

La nouvelle charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses a été approuvée par décret du 18 avril 2008. Celle-ci s'inscrit dans la continuité de la première en conciliant protection de l'environnement et développement économique, dans une logique de territoire d'accueil s'appuyant sur le principe de solidarité. Dans son prolongement, une convention d'application de la charte précisant les engagements de l'Etat a été passée entre le Préfet de Région et le Président du Parc.



Energie éolienne - Carte des enjeux et sensibilités en Aveyron (source : DDEA)

Développement éolien : actualisation de la réflexion cadre de 2005

Afin de mieux répondre aux nombreuses sollicitations dont l'Aveyron est l'objet pour le développement des énergies durables, une nouvelle réflexion a été menée sur la production d'énergie éolienne. Elle vise à identifier les zones où ce type d'implantations est envisageable. Cette démarche a été élargie aux énergies renouvelables dans leur ensemble, et plus particulièrement à l'énergie photovoltaïque. Source d'information pour tous, ce document (non opposable juridiquement) constituera un outil de travail et d'aide à la décision pour les élus, les porteurs de projets, et le représentant de l'Etat.

Protection de la ressource en eau :

Parallèlement aux participations à l'élaboration du schéma départemental d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), un effort a été fait en matière de connaissance de la ressource et des milieux avec notamment l'inventaire des plans d'eau des bassins du Tarn et du Dourdou de Conques, l'étude sur les traces métalliques dans les sols du département, l'étude sur les métaux dans les eaux et les sédiments du bassin versant du Riou Mort (bassin de Decazeville), ou encore le suivi des débits des cours d'eaux en période d'étiage.

Préservation du patrimoine naturel et architectural

Projets de sites Natura 2000 des gorges de la Truyère et de la Haute vallée du Lot et du Goul

Une avancée notable est intervenue en 2008 pour deux projets de zones Natura 2000 : les gorges de la Truyère (zone de protection spéciale pour les oiseaux répartie sur 14 communes) et de la Haute vallée du Lot et du Goul (zone spéciale de conservation pour les habitats et les espèces autres, répartie sur 32 communes). D'ici à juin 2010, un inventaire naturaliste des espèces animales et végétales et des habitats sera réalisé. En outre, les risques pouvant peser sur ces espèces et milieux seront identifiés afin d'arrêter les mesures adéquates.



Le biotope des gorges de la Truyère bientôt mieux protégé

A ce jour, 28 sites aveyronnais sont classés en zone Natura 2000, ce qui représente plus de 8% du territoire départemental.

Sites classés et inscrits de l'Aveyron mis en lumière par une brochure

La direction régionale de l'environnement (DIREN) a publié, en juillet, une brochure consacrée au bilan des sites classés et inscrits de l'Aveyron. Accessible sur internet (www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr), ce document permet de mieux faire connaître le patrimoine paysager de l'Aveyron, ses enjeux et les pistes d'actions possibles pour le préserver durablement.



Entretien de l'abbatiale de Nant

Par ailleurs, 859 522 euros de crédits d'Etat ont été consacrés cette année à l'entretien et la restauration des monuments historiques et de leurs abords, dont 92 522 euros pour la cathédrale de Rodez. Le service départemental d'architecture et du patrimoine (7 agents) a, par ailleurs, instruit 2763 dossiers (avis et autorisations), procédé à 653 visites de chantiers et conduit 207 expertises.

II.2. Soutien à l'économie : le rôle de l'Etat conforté

L'année 2008 a marqué le début de la crise économique mondiale, face à laquelle les services de l'Etat ont été rapidement mobilisés.

Mesures d'urgence face à la crise économique



Un plan de relance national d'ampleur, en soutien à l'économie

Dans un premier temps, l'Etat a eu à charge de s'assurer du fonctionnement normal du marché du crédit aux entreprises et du respect par les banques de leurs engagements nationaux. Les entreprises en difficultés se sont vues donner la possibilité de saisir directement le médiateur national du crédit. A fin décembre 2008, 16 dossiers d'entreprises avaient été traités dans l'Aveyron, aucun n'ayant nécessité une saisie du médiateur national.

Dans le département, les premiers effets de la crise se sont fait ressentir dans les secteurs de la mécanique-métallurgie, du bois-ameublement, du BTP-immobilier et de l'hôtellerie-restauration. Des mesures sont intervenues, en fin d'année, en soutien aux entreprises et à l'emploi (investissements publics de l'Etat, soutien au secteur du logement, soutien aux entreprises).

Des mesures en faveur de l'élevage

Par ailleurs, un plan d'urgence pour l'agriculture était annoncé en novembre 2008 par le ministre de l'agriculture et de la pêche, en vue d'aider les éleveurs à faire face à la hausse des coûts de production agricole (énergie, matières premières, aliments pour bétail) et aux charges sociales. Dans ce cadre, il est prévu que l'élevage bénéficie, au plan départemental, d'un total de 2,6 millions d'euros d'aides en 2009.



En outre, la fièvre catarrhale ovine ayant eu de lourdes conséquences économiques pour l'élevage aveyronnais, des aides nationales ont été décidées par l'Etat, en particulier pour pallier les méventes du cheptel. Un soutien de 566 890 euros a ainsi été décidé à destination des 1562 éleveurs bovin du département. La filière ovin viande, confrontée à des difficultés structurelles, a bénéficié, quant à elle, de deux plans de soutien, représentant une aide de 526 872 euros en direction de 306 éleveurs aveyronnais.

II.3. Interventions financières de l'Etat et aménagement du territoire

Concours financier aux projets des collectivités locales

L'Etat a apporté un soutien financier à hauteur de 424,7 millions d'euros à de nombreux projets des collectivités locales du département. La dotation globale d'équipement a ainsi permis de subventionner, pour un montant de plus de 7 millions d'euros, 222 projets relatifs à des travaux sur bâtiments scolaires, à la collecte et au traitement des ordures ménagères ou à la voirie.

Présentation des programmes européens 2007-2013

Un colloque était organisé, le 12 novembre, par la préfecture de Région et la préfecture de l'Aveyron pour présenter aux élus et acteurs économiques locaux les programmes européens 2007-2013 et leurs nouveautés. 1,3 milliard d'euros seront investis sur cette période par l'Union européenne pour renforcer la compétitivité et le développement de la région Midi-Pyrénées. Le FEADER mobilisera 726 millions d'euros en faveur de la politique de développement rural (ciblée sur l'environnement et l'économie rurale), tandis que le FEDER et le FSE engageront 622 millions d'euros en appui à l'innovation, l'emploi, la formation et au développement durable.

Le volet départemental de ce programme concerne le thème de l'environnement, déclinant des actions consacrées au développement des énergies renouvelables, à la prévention des risques et à la préservation des ressources naturelles. En 2008, 14 dossiers de l'axe « environnement » ont été retenus pour un montant FEDER de 2 048 245 euros.



La commune de Cransac valorise les noyaux de fruits pour la production de chaleur biomasse - Un projet soutenu par l'Europe

II.4. Emploi et égalité professionnelle

Accès et retour à l'emploi

L'insertion des jeunes et des travailleurs handicapés sur le marché du travail constitue un enjeu majeur pour le maintien de la cohésion sociale et la solidarité. Plusieurs actions en ce sens ont été conduites en 2008 par la DDTEFP et les partenaires de l'Etat :

- en matière d'insertion professionnelle des jeunes, le fonds départemental pour l'insertion professionnelle des jeunes (FIPJ) a permis de financer des actions individuelles destinées à lever les freins à l'emploi touchant ces publics (aide alimentaire, hygiène, mobilité, etc.) ;

- un séminaire s'est tenu le 27 novembre 2008 sur les thèmes du travail des personnes handicapées, des entreprises adaptées et de la sensibilisation des entreprises à l'emploi de ces publics. Les conclusions de ce séminaire orienteront le plan d'action du plan départemental d'insertion des travailleurs handicapés (PDITH) pour la période 2009-2010. Plusieurs actions de sensibilisation ont également été menées à l'occasion de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, durant ce mois de novembre.

L'action de l'Etat dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) a contribué au retour à l'emploi de plus de 1000 personnes qui en étaient pourtant parmi les plus éloignées. Parmi elles, environ 300 ont retrouvé un emploi durable. Enfin, plus de 1000 contrats aidés (contrats d'avenir, CAE et CIE) ont été signés, sous l'égide de la DDTEFP, en faveur des demandeurs d'emploi.

II.5. Développement du logement social et adapté

En 2008, l'Etat a financé la réalisation de 130 logements locatifs sociaux (HLM) et 164 logements en foyers pour personnes âgées.

490 logements du parc privé ancien ont bénéficié de 2,6 millions d'euros de subventions de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) dans le cadre d'opérations de rénovation.

De plus, l'accès au logement des publics fragiles a été marqué cette année par la signature, le 20 février 2008, du nouveau plan départemental d'aide au logement des personnes défavorisées 2008-2013, par le préfet et par le président du conseil général.



"Personne ne doit être contraint de vivre dans la rue ou dans un habitat indigne"
François Fillon
Premier ministre



Le droit au logement opposable, tel que garanti par l'Etat, est quant à lui opérationnel dans l'Aveyron depuis le 1^{er} janvier 2008, avec la mise en place de la commission départementale de médiation, instituée par la loi du 5 mars 2007. Au 31 décembre 2008, aucun recours n'avait été cependant déposé devant cette instance, grâce au travail de prévention des litiges effectué en amont, par les services de l'Etat.

III – SERVICES AUX PUBLICS

III.1. Assistance aux collectivités locales dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement



Réservoir d'eau potable du syndicat de Muret le Château

La sécurisation de la distribution de l'eau potable en période de pointe dans la zone centre-ouest du département (78% des abonnés) demeure une priorité d'intervention. Un soutien technique a été apporté aux collectivités pour la réalisation d'action et travaux destinés à garantir une distribution d'eau potable de qualité (mise en place de station de traitement ou de réservoir, protection des captages...). Cette intervention, effectuée par la DDAF, a concerné également la définition de zones d'assainissement collectif, la maîtrise d'oeuvre de stations d'épuration et de leur réseau ou les conseils en gestion des services. En outre, la DDASS, en lien avec la DDAF, a poursuivi la mise en oeuvre du plan d'action départemental de protection des captages.

III.2. Education et sports : nouveaux dispositifs pour les élèves en difficulté scolaire et soutien aux activités sportives

Des programmes nouveaux et une aide personnalisée aux élèves en école primaire

Depuis la rentrée 2008, de nouveaux programmes sont en vigueur pour l'école maternelle et élémentaire. Plus courts, plus lisibles, ils sont recentrés sur les connaissances fondamentales.

Dans le cadre de la réorganisation du temps de l'enseignement scolaire dans le premier degré, les enseignants font cours dorénavant 24 heures par semaine devant l'ensemble des élèves de leur classe et consacrent 2 heures hebdomadaires à l'aide personnalisée (60 heures annuelles) aux élèves rencontrant des difficultés particulières.

Ce soutien personnalisé est complémentaire aux aides déjà apportées au sein de la classe sur le temps scolaire, mais aussi d'autres dispositifs, dans le but d'améliorer de manière significative la réussite scolaire.

Pour aller encore plus loin dans le traitement des difficultés rencontrées par les élèves (en français et en mathématiques), des stages de remise à niveau sont proposés aux élèves de CM1 et CM2 pendant les congés scolaires.



2008, année de mise en place de l'aide personnalisée

L'accompagnement éducatif au collège

Réservé en 2007 aux collèges relevant de l'éducation prioritaire, l'accompagnement éducatif a été étendu à tous les collèges à cette rentrée ainsi qu'aux écoles de la ZEP et du REP. Prolongement du temps scolaire, il concerne tous les élèves volontaires mais peut s'avérer profitable aux élèves qui ne bénéficient pas à l'extérieur de la classe de conditions d'encadrement favorables.

Tous les collèges publics et privés ont mis en œuvre l'accompagnement éducatif et ce sont donc plus de 3000 élèves qui ont profité de ce dispositif (soit 30% des effectifs de ces établissements).

Dans ce cadre, des financements complémentaires sont alloués par le CNDS pour le module "activités sportives". En effet, la DDJS, en qualité de délégation départementale du Comité national de développement du sport (CNDS), a traité 342 dossiers et réparti, à ce titre, 528 867 euros d'aide au fonctionnement et 137 400 euros de crédits d'équipement.

20 contrats éducatifs locaux ont été conclus concernant 56 communes. Ils permettent d'offrir des loisirs éducatifs à près de 10 000 enfants. La direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) y a consacré une enveloppe financière spécifique de 82 943 euros et en a assuré le suivi pédagogique et administratif.

III.3. Agriculture – Equipement : préparation à la fusion des services



DDE et DDAF, déjà installées sur un même site à Rodez (Bourran), fusionnent

Le département de l'Aveyron fait partie de la première vague de fusion des directions départementales de l'équipement et des directions départementales de l'agriculture et de la forêt, telle que décidée par le conseil de modernisation des politiques publiques du 12 décembre 2007.

Durant l'année 2008, les travaux préparatoires à la fusion ont été menés sous l'autorité du préfet de l'Aveyron et confiés au directeur directeur départemental de l'agriculture et de la forêt.

La nouvelle structure résultant de cette fusion, dénommée direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA), a été constituée à compter du 1^{er} janvier 2009

III.4. Impôts : des démarches simplifiées pour les usagers

Des simplifications pour les usagers

Pour la troisième année consécutive, les déclarations de revenus ont été préremplies des principaux

revenus des contribuables (salaires, retraites, allocations chômage, indemnités journalières de maladie), afin de faciliter leurs démarches. En 2008, les déclarations par internet étaient également préremplies, le contribuable pouvant si nécessaire, corriger le montant total des revenus imprimés. Dans ce domaine, avec 18712 télédéclarants, l'Aveyron a connu une stagnation, identique à celle constatée au plan national.

Expérimentée depuis 2004 sur le site de Villefranche de Rouergue, la mise en place du guichet unique pour l'usager particulier a été étendue aux résidences de Rodez et d'Espalion au 1^{er} janvier 2007 et à celle de Decazeville au 1^{er} janvier 2008. Par la fusion des activités du centre des impôts fonciers et du centre des impôts, l'usager particulier peut désormais en un même lieu obtenir des informations sur la totalité des impôts le concernant (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière).

III.5. La réorganisation des services de l'Etat en Aveyron

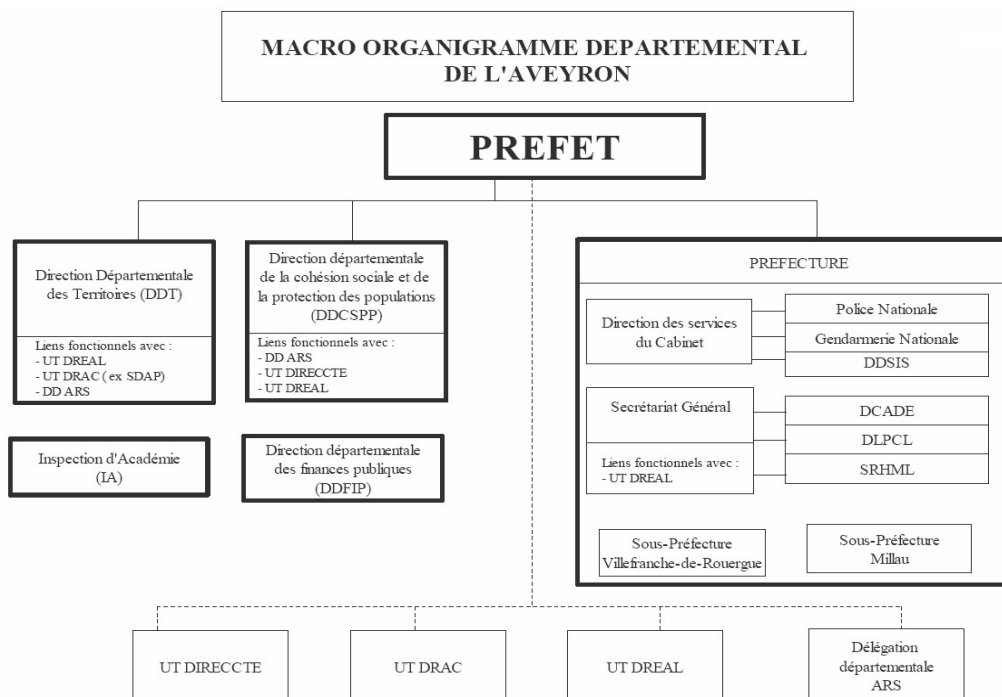
Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, la nouvelle organisation de l'administration départementale de l'Etat a pour objectif de mieux s'adapter aux attentes des citoyens, tout en facilitant un dialogue efficace avec les élus.

Tandis que le niveau régional est le niveau de droit commun de pilotage des politiques publiques, l'organisation départementale s'inscrit dans une logique différente qui vise d'abord à répondre aux besoins des citoyens sur le territoire. Il s'agit en effet d'être plus proche de leurs préoccupations, plus accessible, plus simple et plus compréhensible, pour un coût de fonctionnement moindre. Autrement dit, les modalités de réorganisation visent à rechercher l'organisation territoriale la plus pertinente dans chaque département, en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux.

Ainsi, en Aveyron le nouveau paysage de l'administration de l'Etat se composera des entités suivantes :

- la préfecture ;
- deux directions départementales interministérielles : la direction des territoires (DDT) et celle de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ;
- l'inspection d'académie ;
- la direction départementale des finances publiques (DDFIP) ;
- les services départementaux de la gendarmerie et de la sécurité publique ;
- les unités territoriales des grandes directions régionales en voie de création, à l'instar de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;
- la délégation départementale de la future Agence régionale de la santé (ARS).

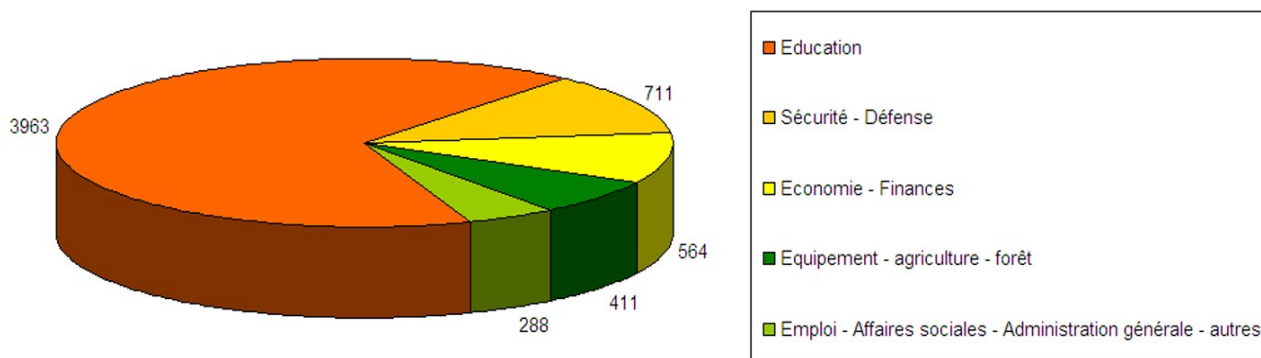
La phase d'élaboration des organigrammes de la préfecture et des deux directions interministérielles a fait l'objet fin 2008 d'une concertation des chefs de services et des organisations syndicales. Cette phase étant désormais achevée, l'année 2009 sera consacrée à la mise en oeuvre des nouvelles directions et des nouveaux organigrammes pour une entrée en application effective au 1^{er} janvier 2010.



Préfiguration de l'organigramme départemental de l'Etat dans l'Aveyron

LES CHIFFRES CLES DE L'ETAT DANS L'AVEYRON - 2008

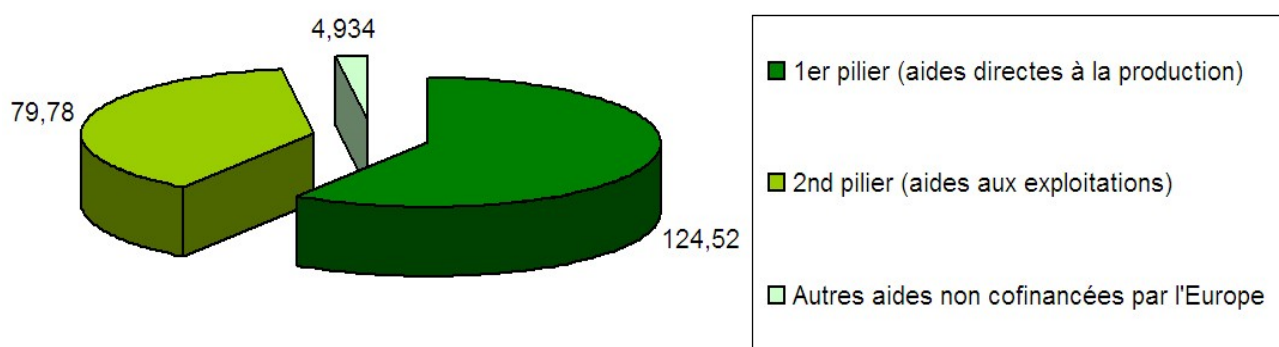
LES EFFECTIFS DE L'ETAT (au 31/12/2008) : **5937 agents**



CONCOURS FINANCIERS AUX COLLECTIVITES LOCALES : **251,5 millions d'euros**

Dotation globale de fonctionnement (DGF)	173 149 235 euros
dont DGF du département	79 023 103 euros
dont DGF des communes	68 015 775 euros
dont DGF des groupements de communes	26 110 357 euros
Fonds de compensation TVA	31 689 758 euros
Dotations de compensation, péréquation fiscale et autres dotations	33 008 930 euros
Dotation globale d'équipement du département	3 053 022 euros
Dotation globale d'équipement des communes	7 151 399 euros
Dotation de développement rural (DDR)	1 701 415 euros
FNADT	609 848 euros
Dotation générale de décentralisation du département (DGD)	2 787 058 euros
Dotation générale de décentralisation urbanisme et assurances liés aux autorisations d'occupation du sol	166 905 euros

SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE : **209,23 millions d'euros**



2008 : retour en images sur une année riche en évènements



7 janvier : Mise en oeuvre du droit au logement opposable

29 janvier : Signature d'une convention de partenariat entre la Préfecture de l'Aveyron et Radio Totem pour l'information des populations en situation de crise



4 février : Hommage aux juifs raflés en 1942 et 1943 sur le canton de Marcillac



7 février : Michel BARNIER, Ministre de l'agriculture et de la pêche, en déplacement à Laguiole (congrès des JA), puis de retour en Aveyron le 24 mai



10 mars : Mise en place de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique



17 mars : Hommage national à l'ensemble des combattants de la 1^{ère} guerre mondiale, à l'occasion des obsèques de Lazare Ponticelli, dernier survivant des combattants français de 1914-1918

27 mars : 9^{ème} rallye motocycliste de la gendarmerie dans le cadre du salon de la moto de Rodez



29 avril : Information à l'attention des nouveaux maires sur l'actualité fiscale et réglementaire



30 avril : Consultation publique sur le projet de plan particulier d'intervention du dépôt de gaz liquéfiés de la société Sobégal (Calmont)

19 mai : Visite d'un chantier de rénovation à Onet le Château dans le cadre du grenelle de l'insertion



2 juin : Ouverture de l'enquête publique sur le centre de traitement et de stockage des terres polluées de l'usine UMICORE de Viviez

26 juin : Lancement des études pour deux sites Natura 2000 dans les vallées de la Truyère et du Lot



11 juillet : Installation de la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) relative à la dépollution du bassin de Viviez-Decazeville

4 juillet : Lancement des contrôles renforcés sur les bords de routes pour la période estivale



1er septembre : Le département de l'Aveyron, jusqu'à présent placé en zone réglementée au titre du sérotype 8 de la fièvre catarrhale ovine (FCO), est désormais concerné par le sérotype 1

22 septembre : Inauguration de l'exposition « *Les sportifs français dans la grande guerre* », en mairie de Rodez à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la fin du 1^{er} conflit mondial



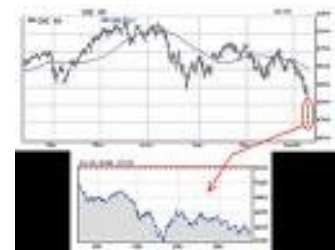


21 septembre : Elections sénatoriales dans 37 départements dont l'Aveyron

6 au 31 octobre : Campagne de dépistage du saturnisme et des atteintes rénales liées au cadmium, ainsi que des mesures d'imprégnation à l'arsenic auprès des populations volontaires de Viviez et Aubin



13 au 20 octobre : Semaine de la sécurité routière sur le thème « Les enfants, les jeunes et la sécurité routière »



6 novembre : Crise financière - Mise en place du dispositif territorial de suivi du financement de l'économie



12 novembre : Présentation des programmes européens 2007-2013 aux élus et acteurs économiques locaux

18 novembre : Installation du comité départemental de suivi des exploitations agricoles en difficultés



14 décembre : Pic d'intempéries sur l'Aveyron – Les services de l'Etat, les collectivités locales et ERDF mobilisés pour gérer les nombreuses perturbations des réseaux

15 décembre : Présentation d'une motocyclette banalisée, nouvel équipement du groupement départemental de gendarmerie dans la lutte contre l'insécurité routière



Directeur de publication : Vincent Bouvier – Rédacteur en chef : Olivier Lacroix
Réalisé avec la collaboration des services déconcentrés de l'Etat en Aveyron
Conception : Préfecture / BCCI – Juin 2009